



DRNB1BA

2023 - 2024

Bachelier en droit français-néerlandais (et français-
néerlandais-anglais)

DRNB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines.

Unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone, le programme de bachelier en droit bilingue français-néerlandais poursuit un double objectif:

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Les unités d'enseignement du programme sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra" en auditoire), tantôt pratique et participative (séminaires, travaux pratiques, monitorats, accès aux sources numériques du droit, stage d'observation de la pratique juridique, concours de plaidoirie etc...).

Les étudiant-es suivent une partie des unités d'enseignement dans les auditoires de la KU Leuven-Campus Brussel, rue d'Assaut, à 10 minutes à pied de Saint-Louis.

Cette formation de base constitue une première étape indispensable pour devenir un bon juriste au terme du master en droit ou pour accéder à d'autres masters (le master en criminologie, par exemple).

Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable. L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

Le bachelier en droit bilingue français-néerlandais requiert, en outre, des compétences linguistiques actives et passives en néerlandais, et suffisamment solides pour pouvoir suivre des cours en néerlandais dès la première année.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, apaisement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Le programme de bachelier en droit donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat-e, de magistrat-e, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du ou de la juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

Votre programme

Les caractéristiques du programme de droit bilingue français-néerlandais à Saint-Louis :

- **L'interdisciplinarité** : le programme permet de mettre le droit en contexte en abordant les disciplines dont il se nourrit (sociologie, histoire, philosophie, psychologie, etc).
- **Le multilinguisme** : une partie du cursus est dispensé en néerlandais. Il est possible d'y ajouter des cours dispensés en anglais (programme trilingue français-néerlandais-anglais).
- **Les liens avec la pratique** : le programme impose un grand nombre de travaux pratiques et séminaires permettant une formation à la communication écrite et orale. Un stage d'observation de la pratique juridique est proposé en fin de bachelier, ainsi que de nombreux concours de plaidoirie.
- **La mobilité internationale** : la Faculté dispose d'un réseau dynamique de partenaires en Belgique et ailleurs. En 2e bloc, les étudiants ont la possibilité de suivre un [programme Erasmus \(30 crédits\)](#) dans une université partenaire.
- **L'esprit critique** : dans un souci de formation à la démarche de recherche et de distance réflexive sur le droit et ses enjeux, un séminaire de théorie du droit invite les étudiant-es à produire et à présenter, en fin de cycle de bachelier, un travail de recherche d'une certaine ampleur.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire en histoire pour porteur d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : droit@usaintlouis.be.

DRNB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

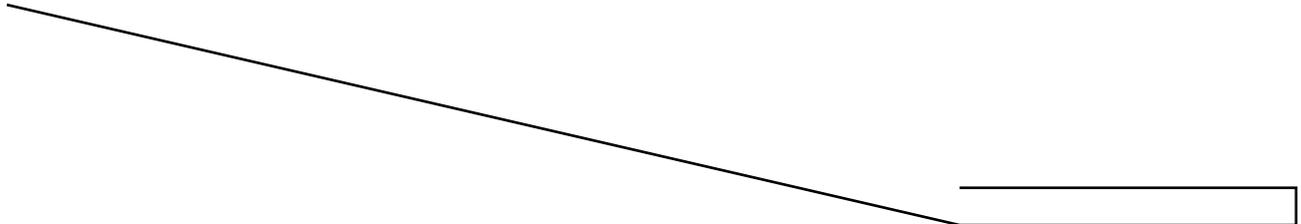
- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

				année		
				1	2	3
BHIST1314	Histoire de la justice	Serge Dauchy	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
BSPOL1215	International Organizations	Valentina Brogna (supplée) Amandine Orsini	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x



				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BSPOL1215	International Organizations 🇺🇦	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini) Amandine Orsini	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⌘ BDROI1266	Introduction à la pensée pénale et criminologique II 🇺🇦	Yves Cartuyvels	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⌘ BHDDR1360	Introduction au droit comparé 🇺🇦	François van der Mensbrugge	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⌘ BDROI1365	Introduction au droit de l'environnement 🇺🇦	Nicolas de Sadeleer	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⌘ BDRAN1262	Introduction to Comparative Law 🇺🇦	Nicolas de Sadeleer	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⌘ BHDDR1361	Justice et politique 🇺🇦	Sébastien Van Drooghenbroeck (supplée Xavier Delgrange)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⌘ BDRAN1265	Law and Religion 🇺🇦	Jogchum Vrielink	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⌘ BDRAN1360	Law and Tech Governance 🇺🇦	Mona Giacometti Charles-Albert Helleputte Enguerrand Marique (coord.)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

-

- BDROI1211 - [Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés](#)
 - BDROI1214 - [Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés](#)
- BDROI1340** ["Théorie générale de l'Etat et de l'Union européenne"](#) a comme prérequis BDROI1110 ET EMHUB1110 ET BDRNL1130
- BDROI1110 - [Droit constitutionnel I](#)
 - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
 - BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
- BDROI1352** ["Clinique juridique bell hooks droit et genre"](#) a comme prérequis BDROI1125
- BDROI1125 - [Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines](#)
- BDROI1355** ["Modes alternatifs de résolution des conflits"](#) a comme prérequis BDRNL1130 ET EMHUB1110 ET BDROI1111
- BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
 - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
 - BDROI1111 - [Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé](#)
- BDROI1365** ["Introduction au droit de l'environnement"](#) a comme prérequis BDRNL1130 ET EMHUB1110 ET BDROI1110
- BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
 - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
 - BDROI1110 - [Droit constitutionnel I](#)
- BDROI1366** ["Questions approfondies de droit pénal fl86c5 Procédure péna.lu.24499893 Tm \[\(*\)\] TJ /F1 8 Tf 1 0 0 -1 12.800000193sociés"](#)

○ BDROI1111	Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé	Annette Ruelle	F18 [q1+q2] [90h] [8 Crédits]
○ BDROI1125	Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines	Marie-Sophie de Clippele (coord.) Céline Rase Caroline Scheepers	F18 [q1+q2] [30h +30h] [6 Crédits]
○ BDROI1130	Séminaire de méthodologie juridique		

DRNB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
-

DRNB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, 4
-

⌘ BDROI1367

Clinique juridique "Les Surligneurs" Clinique juridique "Les Surligneurs"

⊗ BDROI1267	Libertés publiques approfondies 🇺🇦	Sébastien Van Drooghenbroeck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] △ 🌐
⊗ BECGE1214	Management humain 🇺🇦	Laurent Taskin	FR [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1322	Marketing 🇺🇦	Julie Masset	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

DRNB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, séminaires et travaux pratiques complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des travaux pratiques, les étudiant-es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiant-es réalisent dans le cadre des travaux pratiques leur apprend à formuler une question de droit à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Afin d'outiller au mieux les étudiant-es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- des salles informatiques permettant notamment l'accès aux bases de données juridiques;
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs et des concours de plaidoirie;
- la Bibliothèque de droit, mettant à la disposition des étudiant-es des milliers de références.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités de soutien ou de remédiation et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La formation de base en droit est divisée en **deux cycles** : le programme de **bachelier en trois ans** (180 crédits) et le **master en deux ans** (120 crédits). Le cursus complet se déroule donc en cinq ans.

Le **master**, lieu de la spécialisation et de l'approfondissement d'un savoir, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances plus affirmées en rapport avec la discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession, l'enseignement ou la recherche. La formation de base peut le cas échéant, être complétée par un **master de spécialisation** de 60 crédits d'une durée d'un an.

Au terme du programme complet de bachelier en droit, l'étudiant a un accès direct au master en droit. Par ailleurs, certains masters seront accessibles aux étudiants porteurs d'un diplôme de Bachelier en droit, soit directement (par exemple le master en études européennes), soit moyennant le suivi de cours à option (par exemple, les trois cours suivants : Introduction à la pensée pénale et criminologique II, Questions spéciales de psychologie en rapport avec le droit et les sciences humaines, Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale, pour pouvoir accéder au master en criminologie).

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

Etudes à horaire de jour

02 211 78 39 - droit-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 208

Permanences : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 10